



**MAIRIE
DE
TOULOUSE**

Direction de la Circulation-Transports
Parc d'activités de Montblanc Campus Trafic
2, impasse Alphonse Brémond - 31200 TOULOUSE

Nos références : AT/mab - 24/03/2009
CT n°: 09020160

Dossier suivi par Arnaud TURLAN
T 05.62.27.48.07 F 05.62.27.47.72
Service Etudes Générales

Vos références :

Toulouse, le

31 MARS 2009

Monsieur Julien SAVARY
Vice-président
Association VELO
5, avenue Collignon
31200 – TOULOUSE

toulouse@fubicy.org

OBJET : Chemin de la Loge et pont d'Empalot

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre concernant la demande d'aménagement d'un itinéraire cyclable franchissant la Garonne sur le chemin de la Loge et de remplacement du vieux pont d'Empalot.

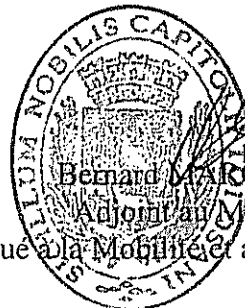
Pour ce qui relève du remplacement du vieux pont, dit « Bow String », la Ville de Toulouse n'a pas la compétence décisionnelle pour la reconstruction d'un nouvel ouvrage.

Cette décision ne peut être prise que par le Conseil Général, et ce quelques soient les fonctionnalités de l'ouvrage qui seraient alors étudiées en coordination avec le Grand Toulouse.

Une lettre à Monsieur le Président du Conseil général a, en ce sens, été adressée par la Ville de Toulouse.

En ce qui concerne le chemin de la Loge, une ancienne étude portant sur une solution provisoire va être réactualisée cette année. Pour l'heure, il n'est pas possible de définir une date prévisionnelle de réalisation d'un tel aménagement, qui nécessite comme vous le savez, de surélever les fragiles parapets de cet ouvrage ancien.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Bernard MARQUIE
Adjoint au Maire
délégué à la Mobilité et aux Déplacements